

ATELIER ENVIRONNEMENT – VENDREDI 10 NOVEMBRE 9H30-12H

SALLE LA BARATONNE – BARATIER



Ordre du jour

L'objectif à travers cet atelier était double :

- Présenter les éléments structurants de l'état initial de l'environnement pour permettre aux élus et aux partenaires du SCoT de partager une vision commune de la situation du territoire ;
- Identifier les sensibilités environnementales partagées par l'ensemble de l'assemblée.

Les sensibilités environnementales identifiées trouveront ensuite leur place en appui du diagnostic des enjeux environnementaux du SCoT réalisé par Ecovia de manière à établir les enjeux environnementaux prioritaires.

Principaux échanges

L'atelier s'est déroulé en trois phases :

1. Une présentation en plénière assurée à deux voix :

- Mme Chantal Eyméoud en sa qualité de présidente de la CCSP : ouverture et introduction de l'atelier
- Mme Reffet : présentation des premiers éléments clefs de l'état initial de l'environnement et de la méthode de travail en sous-groupe

La présentation a abordé les grandes thématiques de l'évaluation environnementale : Occupation du sol, Milieux naturels et biodiversité, Risques, Paysages, Ressources en eau, Gaz à effet de serre / climat / énergie, Qualité de l'air, Nuisances sonores, Sites et sols pollués, Déchets et Ressources minérales. Afin de rendre la présentation interactive et inspirante, les participants ont présenté une action inspirante réalisée dans l'une des thématiques pour résoudre une problématique constatée.

2. La plénière s'est poursuivie par un atelier de travail en sous-groupe combinant l'écrit et l'oral pour faciliter le partage par les élus et partenaires du SCoT :
 - des grandes problématiques environnementales
 - des sujets environnementaux les plus sensibles (les cartons rouges)
 - des secteurs à enjeux environnementaux sur le territoire.
3. La restitution collective des groupes de travail pour partager les éléments identifiés et donner la possibilité à chacun de s'exprimer sur une autre thématique

Trois questions ont ainsi été posées pour structurer les réflexions :

- Quels sont, pour vous, les trois problématiques les plus importantes découlant de la présentation de l'état initial de l'environnement ?
- Quelle(s) mise(s) en garde « sur certaines thématiques » ?
- Est-ce que des secteurs sont particulièrement concernés sur le territoire ?

Bilan et résultats

Les participants se sont répartis de manière spontanée en trois sous-groupes.

Leurs contributions ont été collectées, assemblées et réorganisées de manière à identifier les problématiques partagées dans une matrice murale croisant les thématiques et les questions posées comme le montre la frise de photos ci-après.



L'ensemble des propositions des sous-groupe est présentée ci-après par thématique environnementale.

Foncier et ressources minérales (11 éléments différents) :

- Problématique du mitage identifiée à trois reprises, notamment comme une forte problématique
- Protection des ressources minérales

- Préserver les terres favorables à l'agriculture
- Conserver du foncier pour accueillir des familles et des activités agricoles
- Mutualiser le foncier à vocation tertiaire
- Assurer la multifonctionnalité des espaces
- L'artificialisation des sols liés aux nouveaux projets d'urbanisation
- Les constructions autorisées sur les espaces agricoles sont vivement ressenties

La thématique du foncier a recueilli le plus grand nombre de mécontentement au regard du mitage et de la consommation de terres agricoles.

Ressources en eau (11 éléments différents) :

- Différencier les usages : réserver l'eau potable aux besoins humains (boisson et alimentation)
- Réhabiliter et entretenir les réseaux
- Gérer les eaux pluviales
- Problématique de gouvernance avec de multiples structures et la nécessaire articulation avec le SDAGE Durance
- Problématique de connaissance et de partage de cette dernière
- Gestion de la ressource en eau par rapport aux conflits d'usage entre les aspects agricoles, touristiques et énergétiques
- Protection des ressources identifiées à trois reprises au niveau de la qualité de l'eau et des milieux, de la fragilisation des réseaux, de la réduction des consommations et de la gestion des eaux pluviales à travers un schéma directeur
- Pollution de l'eau au niveau du lac (déchets diffus, fréquentation, hydrocarbures...) et des cours d'eau (transports de déchets provenant d'amont)
- Mettre en œuvre la STEPRIM (stratégie territoriale de prévention, protection, réduction de la vulnérabilité et anticipation des gestions de crise)

Cette thématique a suscité un nombre important de réactions, sans que de forts mécontentements soient exprimés.

Paysages et patrimoine (8 éléments différents) :

- Réhabilitation du bâti ancien des années 70 et 90
- Mitage du paysage par les campings, mobil homes, la cabanisation, les extensions urbaines
- Préserver le patrimoine vernaculaire et remarquable
- Paysages agricoles (environnement peu qualitatif autour des fermes, déchets éparsés d'origine agricole)

Milieux naturels (11 éléments différents) :

- Protection de la biodiversité vectrice de paysages : gérer l'urbanisation et la consommation d'espace
- Protection des petites zones humides, des trames notamment la trame turquoise et de vieux bois (étude en cours)
- Erosion de la biodiversité commune, augmentation des espèces opportunistes
- Pression des aménagements touristiques sur les espaces naturels
- Mécontentements au regard du comblement des zones humides et de la dégradation des milieux par différentes sources (bruit, déchet, pollution lumineuse, coupes sauvages, véhicules, gestion des anciennes décharges)

Risques naturels et technologiques majeurs (4 éléments différents) :

- Prévention des incendies et risques naturels
- Sensibilisation aux risques pour mieux anticiper et apprendre à vivre avec citée par deux fois

Consommation d'énergie et production d'EnR (5 éléments différents) :

- Problématique des mobilités quotidiennes, collectives (prix, régularité, fiabilité, mutualisation des différents types de bus) et touristiques
- Mécontentements au regard du trafic provoquant des bouchons
- Mécontentements au regard des lits froids de l'hébergement touristique et des résidences secondaires
- Réduction de la consommation
- Développement de la production d'EnR

Emissions de gaz à effet de serre et adaptation au changement climatique (1 élément) :

- Problématique de la mobilité à la fois enjeu social, écologique et économique

Pollutions et nuisances (4 éléments différents) :

- Pollution de l'air due à des vents de sables provenant du lac lorsqu'il est bas et au trafic routier, notamment avec la présence de bouchons importants
- Problématiques des pollutions sonores citées par deux groupes liées aux activités de loisir sur le lac, aux bruits domestiques (chiens)
- Le volume de déchets trop important et récurrents dans la nature (déchets diffus, décharges sauvages, dépôts sauvages) cités par deux groupes

Synthèse et conclusions

Les réactions des participants ont donné lieu à des propositions de différents natures allant de problématiques environnementales, aux mécontentements ou encore à l'expression d'attentes vis-à-vis du futur SCoT.

La **problématique du mitage**, soulignée trois fois, se positionne comme la priorité principale. Le besoin de trouver un **équilibre entre le développement urbain et la préservation des terres agricoles**, ainsi que la pression des constructions autorisées sur ces espaces, constituent une préoccupation majeure. La préservation des accès aux ressources minérales du territoire sont également soulignées.

Différencier les usages de l'eau et réserver l'eau potable aux besoins humains émergent comme des impératifs. La complexité de la gouvernance, les conflits d'usage, et la nécessité d'une gestion durable de la ressource en eau constituent des enjeux importants pour les participants.

La **réhabilitation du bâti ancien et la lutte contre le mitage du paysage** par des installations comme les campings et les mobil-homes se démarquent comme des priorités clés. La **conservation du patrimoine vernaculaire et remarquable** apparaît comme un enjeu pour l'identité culturelle et visuelle du territoire.

La nécessité de **préserver la biodiversité** face à l'urbanisation et à la consommation d'espace se positionne comme une priorité majeure. La pression des aménagements touristiques, les mécontentements liés au comblement des zones humides, et la dégradation des milieux sont des points critiques à adresser.

La **prévention des incendies** et la sensibilisation aux risques pour une meilleure anticipation émergent également comme enjeux qui dépassent parfois la portée du SCoT dans le cas de la sensibilisation.

Les **défis liés à la mobilité quotidienne**, la réduction de la consommation, et le développement des énergies renouvelables se présentent comme des priorités, avec un accent particulier sur la mobilité considérée comme un enjeu social, écologique et économique. Celle-ci est également un défi clé dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La pollution de l'air due aux vents de sables, les pollutions sonores liées aux activités de loisir sur le lac, et le volume important de déchets dans la nature sont des préoccupations marquées pour préserver la qualité de vie et l'environnement local.

1-